

Encore une offre d'emploi douteuse

Ce propriétaire indique rechercher une personne susceptible d'encaisser les loyers de quatre locataires sur son compte et de les lui reverser, après déduction d'une rémunération de 400 € par mois. L'explication donnée est pour le moins légère : le manque de temps pour encaisser les multiples chèques. De toute évidence, le propriétaire ignore l'existence d'un moyen de paiement qui s'intitule un virement bancaire...

Un consommateur, intéressé par cet emploi, détecte rapidement le piège : encaisser des chèques qui reviendront impayés alors que la quasi-totalité de la somme aura déjà été reversée au propriétaire et se retrouver avec un découvert en compte avec les conséquences que chacun connaît : rejet de chèques, fichage...

Il se désiste donc en invoquant la méfiance de sa banque – tout établissement bancaire doit signaler les comptes au fonctionnement anormal dans le cadre de la lutte anti blanchiment - et les risques de contrôle fiscal.

Le présumé propriétaire réagit dès lors violemment : *« Je viens de prendre connaissance de votre mail et je tiens à vous dire que mes locataires vous ont déjà envoyé leur loyer. Ce n'est pas le moment de vous désister car, si je ne me trompe pas, demain vous serez en possession des chèques. Soit vous les déposez à votre banque et vous m'envoyez mon argent, soit je vous poursuis en justice car je n'aime pas qu'on abuse de ma générosité. Je vous ai fait confiance et c'est comme cela que vous voulez me prouver votre honnêteté ? »*

Les escrocs ne manquent pas de culot.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)